

migraines, étourdissements, syncopes, faiblesse et anémie, cherchez d'abord si votre fournaise n'est pas la cause de tout cela; quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent vos prévisions dans ce sens seront justes.

Les appareils de chauffage ventilent la maison parce que l'air qu'ils consomment est appelé nécessairement du dehors. Il serait fâcheux de pratiquer cette prise d'air dans une cave, une cour humide ou une ruelle basse et malpropre.

L'air chaud plus léger que l'air froid s'élève toujours dans les étages supérieurs, c'est à vous à faire en sorte qu'il soit pur. Nécessairement l'air froid descend.

J'ai vu un calorifère établi dans un sous-sol où se trouvaient des water-closets en mauvais état; les égouts se ventilaient par la maison entière.

Il est facile de rechercher et de suivre la marche de l'air d'une pièce à une autre, il suffit d'entrebailler légèrement les portes et de présenter à l'entrebailllement une chandelle allumée, la flamme s'incline dans le sens du courant. C'est à l'aide de ce procédé que j'ai fait voir dans le cas précédent la source de la mauvaise odeur.

Rappelez-vous que pratiquer une ou plusieurs ouvertures dans les murs pour laisser échapper l'air ne ventile utilement que si les ouvertures opposées que vous pratiquez ou qui existent pour la rentrée de l'air puisent celui-ci dans un endroit sain.

On peut toujours utiliser une cheminée pour appeler l'air d'un appartement si cette cheminée est échauffée dans une partie assez longue de son parcours. Vous pouvez dans ce but mettre à profit l'ouverture du foyer ou de la base de la cheminée bien que les tuyaux de vos poêles ne s'emboîtent qu'au dessus. La chandelle vous fera voir si votre ten-

tative est couronnée de succès. Nécessairement si la cheminée n'a qu'une hauteur égale à celle de la maison, si celle-ci est plus chaude que celle-là, le tirage se fera par la maison, par la cage de l'escalier, etc., c'est-à-dire que l'air et les gaz descendront par la cheminée. C'est ce qui arrive invariablement et dure quelques minutes quand on allume le feu dans une cheminée froide.

Le mouvement de l'air dans une habitation peut être résumé, exemplifié et prévu par la considération des deux cas suivants :

1o. Deux cheminées d'égale hauteur partent de la même pièce; si l'une est échauffée plus que l'autre et s'il n'existe pas d'autres ouvertures, le courant sera ascendant dans la première et descendant dans la seconde.

2o. Deux cheminées dans les mêmes conditions, c'est-à-dire aboutissant à une même pièce close ont des hauteurs inégales; si elles sont également échauffées le courant sera ascendant dans la plus grande, descendant dans la plus courte.

Ce sont les mêmes lois qui régissent le mouvement de l'air dans les tuyaux de drainage, ainsi en considérant deux bouches d'égout de la rue St. Denis placées, disons, l'une à la hauteur de la rue Ste. Catherine, l'autre à la dépression de la rue Craig, en faisant abstraction du restant de la canalisation et de l'action des vents on aura: 1o. Infection à la bouche rue Ste. Catherine par les temps froids d'automne (Le système forme une cheminée chaude qui provoque mouvement ascendant); 2o. Infection à la bouche rue Craig durant les chaleurs de l'été (Le système forme cheminée froide qui provoque mouvement descendant.) 3o. Absence d'otodeur quand la température de l'égout égale celle de l'air extérieur.

C. A. PFISTER,